



**[Forum: Trucs en vrac](#)**

**Topic: Conforama**

**Subject: Re: Conforama**

Publié par: lanoix

Contribution le : 17/03/2015 22:19:08

Oui, vraiment bravo d'avoir eu l'idée d'une association de consommateur capable de faire valoir le droit.

Cela dit, tu as raison, mieux vaut commander sur Internet la plupart du temps car au moins on a des recours plus simple à mettre en oeuvre.

Cela dit, pour cause de mauvaise aventure, je vous conseille de retourner le produit avec une recommandation suffisante en rapport avec la valeur du produit au cas où "il se perde" à la Poste ou à la livraison !